CRPN
Retraite des navigants

ATTESTATION DE CESSATION D'ACTIVITE DE NAVIGANT

Cadre réservé CRPN

C : |__|__|__|__|__|__|__|

(à remplir par l'employeur)

Dossier suivi par : .....

Téléphone : + _ _ _ _ (indicatif) |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|

Adresse e-mail : .....

(Merci de n'en saisir qu'une et de l'écrire lisiblement)

FORMULAIRE

Identification de l'employeur

Raison Sociale .....

Adresse .....

.....

Attestation

L'employeur ci-dessus désigné certifie l'exactitude des renseignements ci-dessous :

Nom de naissance ..... Prénom .....

Nom marital/d'usage .....

N° Sécurité sociale |__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|__| |__|__|__| Clé |__|__|

Employé(e) en qualité de .....

Dernier jour d'activité |__|__| |__|__| |__|__|__|__|

Date de rupture du contrat de travail dans l'emploi de navigant |__|__| |__|__| |__|__|__|__|
(à l'issue du préavis effectué ou non)

Si préavis, précisez les dates :

du |__|__| |__|__| |__|__|__|__| au |__|__| |__|__| |__|__|__|__|

Si congé de reclassement, précisez les dates :

du |__|__| |__|__| |__|__|__|__| au |__|__| |__|__| |__|__|__|__|

Conformément au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits auprès du délégué à la protection des données de la CRPNPAC à l'adresse suivante : protection.donnees@crpn.fr. Si vous estimez après avoir contacté le délégué à la protection des données, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale. La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (art. 313-1 à 313-3 et 441-6 à 441-9 du code pénal).

Fait à .....

Le |__|__| |__|__| |__|__|__|__|

Pour plus d'information : https://www.crpn.fr/informatique-et-libertes/

Cachet de l'employeur

Très important

L'attention des employeurs est attirée sur le soin qu'ils doivent apporter à la rédaction de cette attestation permettant la remise en paiement de la pension CRPN.

Mise à jour – juin 2021